

Information et publications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1959)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

culier avec le Comité de Médecine et de Pharmacie militaires et avec le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME).

De même, le CICR est resté en rapports suivis avec des institutions non gouvernementales telles que la Fédération mondiale de Anciens combattants, le Conseil mondial des Infirmières, l'Association médicale mondiale, le Service social international, le Conseil œcuménique des Eglises et le Comité international pour l'Année mondiale du Réfugié. En outre, le CICR a continué, comme les années précédentes, à participer activement aux travaux de la Conférence des organisations non gouvernementales intéressées aux problèmes de migration¹.

En juillet 1959, la Conférence s'est réunie à New-York. Elle a nommé M.H. Coursier, membre de la section juridique du CICR, président pour la prochaine session, qui doit se tenir à Genève en 1961. A la suite de cette désignation, le CICR a offert ses locaux pour loger le bureau de la Conférence et le Centre international de coordination de l'assistance juridique qui en dépend.

Notons encore que le Comité international pour l'Année mondiale du Réfugié, constitué sur l'initiative de plusieurs institutions bénévoles, s'est également installé dans des locaux fournis par le CICR. Il en est résulté une substantielle économie qui, en fin de compte, a profité aux réfugiés.

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Les diverses activités du CICR en 1959, de même que la célébration du centenaire de Solférino, ont imposé au Service de presse et d'information des travaux multiples et parfois délicats. Ce service s'est efforcé en toute occasion de développer la compréhension du public pour l'œuvre du CICR et de faire plus largement connaître les idéaux et principes de la Croix-Rouge.

¹ Voir page 50.

Relations avec la presse

Avec la presse suisse et étrangère, le service d'information du CICR a entretenu des relations toujours plus étroites et suivies, non seulement en diffusant des communiqués officiels (27 en 1959), mais en distribuant une abondante documentation sous forme d'articles, de brochures ou de matériel illustré (plus de 4000 photos au cours de l'année écoulée). En outre, agissant en qualité de porte-parole du CICR, le chef du Service d'information a dû répondre à une foule de questions posées par des représentants des journaux des pays les plus divers du monde entier sur de nombreux sujets d'actualité.

Le rapatriement des Coréens résidant au Japon ¹ a suscité dans la presse un intérêt particulièrement vif, surtout en Extrême-Orient. A cette occasion, plusieurs journalistes vinrent à Genève pour s'informer au sujet des délibérations du CICR, puis des pourparlers entre les représentants des Sociétés de Croix-Rouge du Japon et de la République démocratique populaire de Corée.

Une douzaine de correspondants japonais arrivèrent ainsi pour suivre les diverses phases de l'affaire. De même, trois journalistes vinrent spécialement de Séoul, capitale de la République de Corée. Un autre arriva de Pyongyang, capitale de la République démocratique populaire de Corée. Le Service d'information s'efforça non seulement de répondre à leurs questions, mais de leur faire mieux comprendre l'œuvre du CICR et ses idéaux humanitaires.

Manifestations commémoratives

Lors du centenaire de Solférino, le Service d'information a participé à la préparation des cérémonies commémoratives qu'organisa la Croix-Rouge italienne dans les localités illustrées par la campagne franco-autrichienne de 1859. Il a notamment fait parvenir à l'intention du Musée international de la Croix-Rouge, inauguré le 27 juin à Castiglione delle Stiviere, 80 documents photocopiés relatifs aux origines et à l'histoire du mouvement.

¹ Voir pages 17-23.

Toujours dans le cadre du centenaire de Solférino, le Service d'information a diffusé de nombreux documents historiques et notices sur Henry Dunant. Ses collaborateurs ont rédigé un certain nombre d'articles, qui ont été publiés dans la presse suisse et étrangère.

Notons encore que ce centenaire a fait affluer au siège du CICR un nombre de visiteurs bien plus élevé que d'habitude. Le Service d'information eut à recevoir ces groupes venus parfois des régions les plus éloignées du globe et à leur exposer l'histoire et les activités du Comité international, fondateur de la Croix-Rouge.

Le Service d'information travaille aussi à la préparation du centenaire de la fondation de la Croix-Rouge, qui aura lieu à Genève en 1963. Il a déjà étudié divers projets et suggestions en vue de ces grandes manifestations qui coïncideront avec la XX^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge. De plus, il assume le secrétariat de la Commission des fêtes du Centenaire, qui comprend des représentants du CICR, de la Ligue, de la Croix-Rouge suisse, ainsi que des autorités fédérales, cantonales et municipales.

Films

Dans un autre domaine de l'information, signalons les succès obtenus par le dernier film du CICR, *Car le sang coule encore...* Ce documentaire, qui décrit certains moments de quelques-unes des récentes activités du Comité international, a remporté dans le courant de l'année 1959, trois distinctions: le « Prädikat Wertvoll » de la « Filmbewertungsstelle », à Wiesbaden, le Diplôme de mérite de l'Association italienne pour les relations publiques, à Venise, et la mention du Fonds suisse pour le film culturel, à Berne. De plus, 21 copies de ce film ont été vendues à l'étranger, principalement à des Sociétés nationales de Croix-Rouge.

Radio et télévision

Le Bureau radio-télévision (BRT) du CICR, qui dispose de son propre studio, le « studio Max Huber » dans le bâtiment de

Radio-Genève, a poursuivi, en 1959, ses émissions de types divers. Dans l'ensemble, son activité a augmenté et il a fait entendre la voix de la Croix-Rouge à un nombre d'auditeurs qui, par ce que l'on peut en juger, va croissant.

Emissions d'essai. — Les émissions d'essai représentent l'activité la plus importante du BRT. Elles ont un triple objet : a) affirmer le droit du CICR à l'usage de l'onde « Intercroixrouge » qui, en cas de guerre, devrait servir à transmettre des messages et communications de caractère humanitaire ; b) établir l'horaire géographique des émissions destinées à certaines régions de la zone européenne, horaire qui varie selon le cycle solaire ; c) donner l'occasion aux Croix-Rouges nationales de se familiariser avec l'écoute de Genève.

Comme par le passé, le BRT a reçu des rapports d'écoute complets d'un certain nombre d'auditeurs-témoins spécialement chargés de vérifier les conditions dans lesquelles ces émissions sont reçues. En outre, de très nombreuses lettres et cartes proviennent régulièrement de tous les pays d'Europe et des régions périphériques, de même que des enregistrements sur bandes magnétiques. Ces rapports et enregistrements sont transmis à l'Administration fédérale des PTT, à Berne, pour vérification.

Emission internationale de la Croix-Rouge. — Depuis plusieurs années a lieu, le 8 mai, jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, et journée mondiale de la Croix-Rouge, l'émission internationale de la Croix-Rouge sous les auspices du CICR et de la Ligue, de l'Union européenne de radiodiffusion et de l'Organisation internationale de radiodiffusion. En 1959, le BRT a pour la dixième fois assumé l'organisation de cette émission, à laquelle participent un nombre croissant de pays. Au programme, une évocation de la bataille de Solferino avait été réalisée par la Radio-Télévision italienne. Elle a remporté un incontestable succès.

Cette émission du 8 mai 1959 fut transmise en direct par 18 stations nationales d'Europe (16 pays). Des versions traduites ou adaptées en diverses langues ont été diffusées par 18 pays des

cinq continents. En outre, le Service des ondes courtes suisses a établi des versions spéciales en anglais et en espagnol, qui ont été expédiées à 32 pays. L'Inde, par exemple, a retransmis cette émission dans ses programmes de langue anglaise et l'a fait traduire en plusieurs vernaculaires. Une version spéciale arabe, enfin, a été préparée par le BRT et expédiée à sept pays.

Au total, 53 pays des cinq continents ont diffusé, soit en direct, soit en différé, l'émission internationale de la Croix-Rouge. On n'avait jamais assisté auparavant à une aussi forte participation.

Programmes en arabe et en espagnol. — Les émissions régulières du CICR en arabe et en espagnol ont continué dans de bonnes conditions. Elles paraissent susciter un intérêt croissant dans les aires linguistiques vers lesquelles elles sont dirigées.

En langue arabe, ces émissions hebdomadaires d'un quart d'heure sont diffusées par le Service suisse des ondes courtes. En 1959, elles ont compris des causeries, informations et interviews relatives aux préoccupations, activités et idéaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ainsi, lors d'interviews au micro du BRT, quelques personnalités du Proche-Orient ont exposé ce qui, dans la doctrine de l'Islam, correspond aux principes de la Croix-Rouge et aux règles des Conventions de Genève. L'abondante correspondance suscitée par ces émissions a été le témoignage de leur succès.

Outre ces programmes directement diffusés de Genève par les Ondes courtes suisses à l'intention du Proche-Orient, le BRT a enregistré sur bandes magnétiques 26 émissions en arabe qui ont été expédiées aux postes émetteurs de Tunisie et du Maroc. Il s'est agi principalement d'exposés généraux sur l'activité, la structure et les idéaux de la Croix-Rouge internationale.

Les émissions en espagnol ont consisté en une trentaine de causeries, la plupart sur les principes de la Croix-Rouge. Après leur diffusion sur les ondes, ces textes ont été expédiés aux pays hispano-américains et, en traduction, à quelques Sociétés de Croix-Rouge des autres continents. Ils ont été rediffusés par bon nombre de stations locales de radio (au Mexique, par exemple, par 17 postes) ou publiés dans des revues de Croix-Rouge et même

parfois dans la presse quotidienne. De nombreux encouragements ont montré que ce mode d'information est vivement apprécié du vaste public auquel il est destiné.

Emissions diverses. — Comme les précédentes années, le BRT a organisé des émissions spéciales pour soutenir la collecte du CICR. Cette activité s'est étendue aux programmes de la Télévision suisse. Vers la fin de l'année, le BRT a organisé la distribution à de nombreux émetteurs couvrant une grande partie du monde, du message de Nouvel an du Président du CICR, message enregistré en douze langues et transmis à soixante-quatre postes émetteurs des cinq continents.

Au gré de l'actualité, plusieurs informations, déclarations et interviews concernant les activités du CICR ont été diffusées par les principaux émetteurs suisses. Les programmes de la télévision n'ont certes pas été oubliés. Ainsi le BRT organisa pour la Télévision suisse le reportage des cérémonies organisées par la Croix-Rouge italienne à Solférino.

Problème des fréquences radiophoniques. — Il faut exposer enfin une question délicate que le BRT eut à traiter en liaison étroite avec le Service juridique du CICR, celle de l'éventuelle attribution de fréquences radiophoniques à diverses organisations de la Croix-Rouge et notamment aux Sociétés nationales. La question fut soulevée à la Conférence de l'Union internationale des télécommunications, en automne 1959 à Genève, par la délégation de la République fédérale d'Allemagne, sur la requête de sa Société nationale de Croix-Rouge. Le CICR décida d'appuyer la demande allemande qui, d'ailleurs, ne concernait aucunement sa propre longueur d'ondes réservée à des messages humanitaires en temps de guerre et utilisée actuellement pour les émissions d'essai. En conséquence, il adressa un questionnaire à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Cette enquête a suscité partout un vif intérêt et ses résultats ont permis au CICR de préciser et de motiver la demande allemande auprès de l'Assemblée plénière de la Conférence. Celle-ci adopta une recommandation qui n'attribue aucune fréquence déterminée à la Croix-Rouge, mais qui propose à chaque administration nationale

de « prendre en considération les besoins éventuels de leur Société nationale de Croix-Rouge en moyens rapides de radio-communication si les moyens normaux sont interrompus ».

Cette décision ne répond qu'imparfaitement aux espoirs de la délégation allemande. Elle marque néanmoins un progrès important dont la Croix-Rouge, sur le plan national et international, profitera certainement.

Revue internationale de la Croix-Rouge

En 1959, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* est demeurée ce qu'elle est déjà depuis de longues années, la Revue « de fond » de la Croix-Rouge, le lieu où s'exprime sa pensée, où sa doctrine est confrontée avec l'actualité, où sont exposées de nombreuses questions entrant dans le cadre de ses préoccupations et publiées des nouvelles, notices et informations diverses intéressant l'ensemble de notre mouvement.

Cependant, le centenaire de Solférino a donné l'occasion de tourner le regard vers les origines de la Croix-Rouge. Plusieurs articles relatifs à cet événement se sont succédés dans la Revue en 1959, notamment par le Président du CICR, par MM. F. Siordet et M. Junod, vice-présidents, M. H.W. Dunning, secrétaire général de la Ligue, et par M. M. Bodmer, membre du CICR.

Parmi les plus importantes études publiées par la *Revue internationale*, relevons encore : « La Croix-Rouge et ses tâches humanitaires », par la princesse Amrit Kaur, présidente de la Croix-Rouge de l'Inde ; « La Croix-Rouge danoise au Groenland », par G.N. Bugge, vice-président de la Croix-Rouge danoise ; « Comment est réalisée en Australie l'assimilation des immigrants et des réfugiés », par Alfred G. Brown, commissaire national de la Croix-Rouge australienne ; « Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés », par le Dr August R. Lindt, haut-commissaire ; « Problèmes médicaux-sociaux de l'enfance dans le monde » par le Dr Etienne Berthet, directeur général du Centre international de l'Enfance ; « Evolution de la neutralité médicale », par F. Siordet ; « Les Conventions de Genève et les communications télégraphiques », par Claude Pilloud, chef du Service juridique du CICR.

Sous la rubrique « Nouvelles d'ici et de partout », la *Revue internationale* a publié bon nombre d'informations relatives aux activités du CICR à Cuba, en Afrique du Nord, en Indonésie, au Kéni, en Rhodésie, au Nyassaland et dans les Balkans. Ces textes furent souvent accompagnés de photos.

La *Revue internationale* a aussi fait paraître de nombreuses « Nouvelles de Sociétés nationales » concernant le travail des Croix-Rouges dans les régions les plus diverses du monde. Citons encore les chroniques qui éclairaient des visages ou des événements du passé, exposaient les travaux de certains congrès où le CICR avait délégué des représentants, ou rendaient compte de livres relatifs au droit et à l'action humanitaires.

Comme précédemment, une partie des articles et informations parus dans la Revue ont été traduits en anglais, en allemand et en espagnol. Ils constituent les Suppléments publiés chaque mois.